La décharge de Boismont

Notre pays s'enorgueillit de sites naturels d'une qualité et d'une variété remarquables. La Baie de Somme et les marais qui la prolongent vers Abbeville constituent un des fleurons d'un patrimoine dont la conservation est essentielle.

Or voici qu'au coeur de ce site dont la renommée passe les frontières, une tumeur maligne menace de s'étendre et de proliférer : la décharge de Boismont, à cinq kilomètres de Saint-Valéry-sur-Somme. La présente décharge, qui s'étend, sur le plateau dominant la vallée, en bordure de terres agricoles, constitue déjà une nuisance : odeur épouvantable, site défiguré, allées et venues des engins et véhicules lourds, sans parler du désastre écologique. Le traitement des ordures et autres déchets pose certes des problèmes délicats ; mais creuser des trous pour cacher et oublier nos poisons est une politique de l'autruche qui a heureusement fait son temps. Les nouvelles technologies, tri avant collecte, compactage, procédé du type Valorga à Amiens, incinération, et d'autres encore, paraissent peut-être plus coûteuses, mais ouvrent la voie d'un avenir plus sain et constituent par là-même un investissement rentable. A plus ou moins brève échéance, ces chancres qui ont si longtemps empoisonné et enlaidi nos paysages seront enfin abandonnés car on aura compris qu'il faut y mettre le prix. Touchant au terme de pratiques d'un autre âge, va-t-on laisser un de ces monstres salir et déprécier un des plus beaux sites de la région ? A qui profite le crime ?

Chacun, quelle que soit sa responsabilité, du décideur au simple citoyen, doit bien comprendre que l'intérêt général, celui du plus grand nombre, n'est pas dans l'extension de cette décharge vers le fond de la vallée. Au mieux, il faut la fermer, ou s'assurer au moins que son fonctionnement répond à des normes minimales de salubrité ; au pire, on peut tolérer qu'elle s'étende quelque peu, si cela semble inévitable, mais dans le secteur même occupé actuellement. La route doit constituer un rempart infranchissable, sous peine de voir la vallée transformée rapidement et inexorablement en dépotoir.



Au dernière nouvelles, les choses semblent évoluer favorablement puisque le tout nouveau responsable de l'environnement au Conseil Général de la Somme Mr DELAUSANNE a été séduit par le petit chemin de Villeneuve (menacé) et édifié par la négligence qui préside au fonctionnement de l'actuelle décharge. Il a proposé au Conseil Municipal de BOISMONT, plusieurs solutions de remplacement :

- Utilisation de la Station d'incinération du TREPORT (celle-ci est en dessous de sa capacité et cet apport lui permettrait de se lancer plus sereinement dans la mise aux normes C.E.E. de son installation).
- Mise au point d'un schéma directeur pour le traitement des déchets à l'échelon départemental. Ce plan élaboré par une commission qui commencera ses travaux dès septembre ferait appel à l'ensemble des technologies connues. La mise en place des déchetteries complèterait ce dispositif.

De toute façon les autorités sont devenues beaucoup plus sensibles à ce problèmes et il est désormais exclu de faire n'importe quoi, n'importe où comme ce fut longtemps la règle. La municipalité de BOISMONT a bien compris de quelle façon le problème devait être traité et s'est prononcée contre l'extension de la décharge et le saccage du vallon.

Jean-Luc MAURY

